

02.01.2019

# Mot du Président

Chère Camarade, Cher Camarade,

Les Valeurs qui rassemblent la Soce, l'École et la Fondation, toutes Arts et Métiers, constituent un lien fort. La transmission de ces Valeurs nous structure pour la vie : nous devons le démontrer en prolongeant cette exception fondatrice et en avançant ensemble. Nous préservons notre cohérence d'action et d'investissements, tant financiers qu'humains, en les rendant complémentaires et nous nous mobilisons pour développer la marque Arts et Métiers en lui donnant les moyens nécessaires à la poursuite de ses idéaux pour le monde éducatif, social et industriel français.

**La Société des Ingénieurs Arts et Métiers, la Soce** , forte des 460 promotions, des 225 groupes territoriaux et des 66 groupes professionnels, rassemble tous les Gadzarts et membres associés qui veulent développer les liens fraternels qui nous unissent, promouvoir notre Ecole et notre formation Arts et Métiers, attirer vers elles les élèves les plus talentueux et contribuer à relever les défis technologiques, économiques et sociétaux du 21<sup>ème</sup> siècle.

Tu trouveras ci-joint l'**appel à cotisation et versement volontaire** pour la Soce : **que tu sois cotisant ou membre à vie** ta contribution est en effet indispensable pour que les plus de 3000 bénévoles de notre Communauté puissent mener des actions, que ce soit au service de l'École et des élèves (notamment avec l'attribution de bourses et prêts aux PGs pour accomplir leurs études et leur stage obligatoire à l'étranger), au service de la vie de notre Communauté (Promos, groupes professionnels, groupes territoriaux) ou encore pour offrir à tous les sociétaires des services désintéressés qui comprennent notamment l'entraide et le pôle carrières. **A compter de 2019, ta contribution peut être mensualisée, si tu le souhaites, pour mieux s'intégrer à ton budget personnel.**

**La Fondation Arts et Métiers** , juridiquement et financièrement distincte, ouvre pour sa part dans l'intérêt général, pour aider élèves, professeurs, jeunes entrepreneurs, repreneurs d'entreprise, par la promotion du métier de l'ingénieur, le financement de plates-formes d'enseignement ou de chaires, l'attribution de bourses et de prix pour les élèves, notamment à l'ENSAM, de prêts aux créateurs et repreneurs d'entreprise et par la conservation du patrimoine Arts et Métiers. Elle fait appel à ta générosité et vit grâce à nos dons. Comme plus de 2500 camarades qui soutiennent la Fondation, ton engagement et ton soutien financier ont toute leur nécessité et leur importance et tu trouveras ci-joint **un appel à don** qui ouvre droit à déductibilité fiscale (66% pour un don de particulier déductible de l'impôt sur le revenu et 75% sur l'IFI).

**Ces deux participations financières sont essentielles et complémentaires.**

Nous espérons que ces quelques explications te permettront de mieux cerner l'intérêt des actions de chacune et de l'importance de ta contribution aux deux, et, à l'aube de l'année nouvelle, nous te souhaitons ainsi qu'à ceux qui te sont chers une très bonne année 2019.

Fraternellement,

Jean Marie Vigroux

Président de la Société des Ingénieurs Arts et Métiers

Roger Stanchina

Président de la Fondation Arts et Métiers